

*Ecrit en Septembre 2008, Mis à jour en Avril 2012, et Janvier 2015*

## **PROJET EDUCATIF D'EVASOLEIL**

*EVASOLEIL est une association loi 1901 ayant pour but l'organisation de séjours de vacances, d'activités de loisirs et de formations, principalement destinés aux enfants, adolescents et jeunes adultes, dans un objectif d'accompagnement éducatif à la citoyenneté et à toutes autres valeurs visant à l'émancipation et à la construction du futur adulte responsable et épanoui.*



EVASOLEIL

26, quai Jacques Papin

77440 Mary-Sur-Marne



*Ce document est un outil d'information pour les familles et les partenaires. C'est un écrit réglementaire pour la Direction Départementale de la Cohésion sociale / Jeunesse et Sports de Seine et Marne. Enfin et surtout, il constitue une référence de travail pour les équipes pédagogiques. L'ensemble des acteurs cités doit posséder un exemplaire de ce projet, au minimum sous forme d'un résumé clair. EVASOLEIL s'engage à le diffuser largement et à faire respecter les valeurs et principes décrits ci-dessous, dans tous les séjours organisés.*

*Concernant les séjours, un projet pédagogique découlant du présent projet éducatif, du rapport systématique rédigé par EVASOLEIL sur les particularités de chaque séjour et des échanges avec les responsables d'EVASOLEIL, devra être réalisé par chaque direction d'équipe d'animation, distribué à chaque animateur avant le séjour, ainsi qu'aux partenaires.*

• Les objectifs des actions éducatives qui seront menées par les équipes pédagogiques :

**Une relation privilégiée avec les familles**, pour une meilleure coéducation. Notre pédagogie est transparente: **Nous sommes disponibles avec les familles avant chaque séjour, nous les invitons** à participer à l'amélioration qualitative des séjours que nous valorisons sur Internet. L'enfant garde son **Droit de lien familial**: il peut quand il le souhaite prendre contact par téléphone ou courrier avec un membre de sa famille et réciproquement. Nous développons au maximum **les séjours où frères et sœurs peuvent être accueillis ensemble. Les directeurs doivent assurer une communication quotidienne avec les familles (internet, téléphone).**

**La citoyenneté, c'est la participation de l'enfant et du jeune dans les décisions de ses vacances en fonction de son degré de maturité. C'est aussi lui donner le pouvoir d'enrichir le séjour de ses savoirs, savoir-faire, savoir-être.**

La citoyenneté en centre de vacances, se traduit au minimum par le respect de son environnement (au sens large), et au mieux, par une action bénéfique pour la collectivité, pour le groupe, pour le centre, pour la région... L'écocitoyenneté peut être développée et doit toujours comporter du sens pour l'enfant. **Chaque enfant a un choix large d'activités. Chaque fois que cela est possible, il est à l'origine de l'idée des différents projets d'activités.**

**La participation des enfants : Tous les enfants choisissent, conçoivent et co organisent**, en fonction de leurs âges, **les différentes activités du séjour. Chaque enfant est auteur de son séjour.** Il faut également créer un moyen de **comprendre la vie du groupe** (règles, décisions des enfants, plannings d'activités...) sous forme par exemple d'un affichage clair **et de moments de parole construits pour eux. Les enfants doivent prendre des décisions collectives** sur leur vie de groupe (régulation du groupe, rythme des journées, budget du groupe, règles de vie, dernière soirée, inter séjour, temps libre, aménagement, et bien d'autres sujets de vie collective en fonction des capacités et de l'âge des enfants). **L'adulte doit s'assurer que les activités aboutissent, qu'elles respectent la loi, l'hygiène et les valeurs de solidarité, et de respect** (de l'individu, de l'environnement, des locaux, du matériel...).



**La découverte de nouveaux environnements, de nouvelles activités**, est primordiale dans chaque séjour. Les activités dominantes et les lieux sont choisis pour leurs richesses éducatives. Les **activités régionales** sont prioritaires par rapport aux activités sans lien avec l'environnement du séjour. Les adultes doivent acquérir des connaissances sur l'environnement des séjours pour susciter la curiosité des enfants et leurs envies de découvrir les richesses locales (population locale, patrimoine ...).

**La socialisation** est un ingrédient fondamental des vacances collectives. C'est par l'envie de l'enfant et la prise de conscience individuelle et progressive qu'il apprend à mieux communiquer, à trouver sa place, à respecter l'autre.

La socialisation peut prendre plusieurs formes, comme le jeu ou l'activité. Ce qui importe le plus, c'est l'attention particulière portée à chaque enfant. L'équipe pédagogique doit s'assurer que chaque enfant trouve SA place, même si elle doit être créée. En cas de difficulté, l'équipe se fera conseiller par l'organisateur et/ou la famille de l'enfant.

En centre de vacances, **la responsabilité et l'autonomie**, (car l'une ne va pas sans l'autre), consiste à apprendre peu à peu à l'enfant à s'émanciper, à devenir un futur adulte **respectueux** de son environnement humain et matériel, conscient de ses choix, et riche de compétences lui permettant de dessiner sa vie. Ces notions sont omniprésentes dans tous les séjours et travaillées au sein de chaque équipe pédagogique pour être développées au quotidien.

En ce qui concerne les groupes d'adolescents et préadolescents, les directeurs travailleront avec les responsables d'EVASOLEIL les pédagogies employées pour les gestions à risques (quartiers libres, cigarettes, relations de couples...). EVASOLEIL proscrit la consommation d'alcool sur tous les séjours, et tient à ne pas créer de nouveaux fumeurs pendant les séjours. L'usage de drogue ou tout comportement considéré dangereux entraînera le renvoi du jeune.

Les vacances, **une complémentarité avec la scolarité** : C'est **développer l'expérimentation, la curiosité, les connaissances liées à l'environnement, au lieu, aux rencontres**. EVASOLEIL donnera une place réfléchie à l'enfant durant ses vacances: il pourra tour à tour écrire des histoires, faire les comptes du budget jeux, par exemple.

**Le respect de la laïcité**, c'est pour EVASOLEIL, le respect des convictions de chacun. EVASOLEIL n'exclut aucune pratique si elle est personnelle et privée. Mieux connaître l'autre, cela peut être mieux le comprendre. EVASOLEIL n'organise pas d'activités religieuses ni de programme pour des convictions religieuses.

**Un épanouissement personnel car chaque enfant a le droit d'avoir ses convictions, ses choix, ses envies, ses moments, sa vision des vacances**. EVASOLEIL s'engage à tenir compte de cela pour créer des séjours où l'individu est respecté en tant que tel. La collectivité ne doit pas peser sur l'enfant, mais au contraire représenter une richesse. **L'enfant a aussi des devoirs**, notamment envers la collectivité. EVASOLEIL et ses équipes pédagogiques se portent garants du respect des droits et devoirs de tous les participants. Evasoleil favorise la mixité sociale dans les séjours.



**C'est donc se représenter chaque enfant comme un individu différent.** Chaque enfant a son histoire, ses connaissances, ses facilités, ses craintes, ses passions, ses envies, ses particularités, son rythme, ses difficultés, sa personnalité, que les adultes doivent connaître et respecter, pour mettre en place des **actions permettant à chacun de s'épanouir**. Pour que le groupe n'influence pas l'individu, les adultes doivent être garants d'un mode de **communication permettant d'entendre et de respecter l'avis de chacun**. **Tous les enfants doivent vivre leurs séjours dans un cadre rassurant, quasi « familial ».** **L'équipe doit créer une démarche pour recueillir les ressentis individuels de chaque enfant, chaque jour.**

**L'acceptation des différences et notamment du handicap,** c'est assurer un encadrement adapté pour chacun, éventuellement concerté avec les familles, et sensibiliser chaque enfant à la richesse des différences de chacun.

L'accueil d'un enfant porteur de handicaps est favorisé quand cela est possible et bénéfique pour lui et les autres participants.

Les équipes pédagogiques travaillent à la mise en vie du respect, de la tolérance au sein de tous les groupes quelque soit l'hétérogénéité de ceux-ci. Des avertissements peuvent être donnés pour rappeler aux enfants ou aux jeunes le caractère dangereux et donc inadmissible de comportements non respectueux envers autrui.

**Les espaces aménagés seront réfléchis pour que les enfants vivent leurs séjours dans des lieux fonctionnels, rangés, hygiéniques, qui facilitent les repères.** Les espaces doivent être aménagés en fonction de l'âge des enfants, avec du matériel adapté et en bon état. Eventuellement, le groupe répare ou remplace le matériel détérioré ou perdu. Les enfants doivent vivre leur séjour dans une chambre (ou tente) rangée, propre, dont le fonctionnement respecte l'espace de chacun. L'adulte doit s'assurer qu'une organisation soit mise en place avec les enfants pour répondre à ces objectifs.

#### • Les actions de formation

Evasoleil met en place des actions de formation des animateurs et des directeurs. L'objectif est d'amener les animateurs à savoir mieux mettre en place les notions de participation, de citoyenneté, de responsabilisation dans un séjour pour mineurs.

Inscrit dans une réelle démarche d'éducation populaire, Evasoleil provoque et anime des temps de concertations entre professionnels et volontaires, des débats entre animateurs et directeurs, et encadre des formations BAFA, autour des valeurs défendues dans son projet éducatif.



- Les modalités générales de fonctionnement de l'accueil

EVASOLEIL organise et encadre des séjours. Les participants sont placés sous la responsabilité de l'association, du moment où les parents (ou le tuteur légal du mineur) confient l'enfant jusqu'au moment où ils reviennent le chercher.

L'association est garante des moyens rassemblés pour que chaque enfant passe un bon séjour, tant au niveau de l'encadrement, de la pension complète, de l'hygiène et des conditions de sécurité des lieux d'accueil.

Selon le type du séjour, l'accueil des mineurs peut se faire sous tentes, ou en structures « dures ». Dans ce dernier cas, EVASOLEIL vérifie l'agrément Jeunesse et Sports et les passages en commissions de sécurité des bâtiments.

L'association vérifie aussi en amont du séjour si toutes les conditions et précautions légales sont prises en ce qui concerne l'économat, la gestion des repas, la sécurité des lieux et des activités. Le directeur en est responsable sur le terrain, pendant le séjour et prévient, si nécessaire, les services compétents en cas de doute.

- Les relations entre l'association et l'équipe pédagogique du séjour

L'association recrute les directeurs des séjours, avec lesquels elle va mettre en place une relation d'aide à la rédaction d'un projet pédagogique, tenant compte du projet éducatif, et des spécificités du séjour.

Au minimum, un membre du conseil d'administration ou de l'équipe de direction d'EVASOLEIL suit la préparation de l'équipe d'animation, en amont du séjour. Il assiste à la première rencontre de l'équipe et présente notamment le présent projet éducatif et l'association.

Un dossier de suivi est remis et commenté au directeur avant le départ, avec des fiches de procédure pour des gestions de cas particuliers pendant le séjour (accident, maladie...).

Une organisation de travail est mise en place pendant chaque séjour entre l'organisateur et les directeurs pour assurer le lien et l'application du projet pédagogique.

Le conseil d'administration et la direction d'EVASOLEIL sont présents sur les séjours le plus souvent possible.

Enfin, un bilan le plus complet possible est demandé au directeur après le séjour.

- Les moyens matériels et financiers mis à disposition

L'association prépare chaque séjour avec la direction et l'équipe d'animation lorsque cela est possible, pour choisir ensemble les partenaires, prestataires et l'organisation des activités.

L'ensemble des prestations ainsi prévues sont réglées directement par le siège de l'association.

Le directeur a un budget pour acheter du matériel pédagogique, et pour régler des activités ou sorties supplémentaires. EVASOLEIL prépare en parallèle le matériel nécessaire au séjour, prévu dans le projet pédagogique.

Enfin, le directeur dispose d'une réserve d'argent pour assurer les avances des frais médicaux par exemple.